AUTOCONTROL

D21.01

RAPPORT DE CONTRÔLE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

N° d'imprimé : D138309546

EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle Volontaire

- IDENTIFICATION DU VEHICULE
- ÉQUIPEMENTS DE FREINAGE
- DIRECTION
- VISIBILITE
- FEUX, DISPOSITIF RÉFLÉCHISSANT, ÉQUIPEMENT ÉLECTR.
- ESSIEUX, ROUES, PNEUS, SUSPENSION
- CHÂSSIS ET ACCESSOIRES DU CHÂSSIS
- AUTRE MATÉRIEL
- NUISANCES

DATE DU CONTRÔLE

10/11/2026

N° DU PROCÈS-VERBAL

26146261

RAPPEL

Le contrôle volontaire ne dispense pas l'usager d'effectuer le contrôle technique réglementaire.

Les résultats d'un contrôle volontaire ne peuvent servir d'éléments pour un contrôle technique obligatoire.

Ce contrôle volontaire ne peut pas être utilisé en cas de vente du véhicule.

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S076D373

RAISON SOCIALE : CHIVOT NICOLAS

ADRESSE : 424 Route de Paris

76520 FRANQUEVILLE ST PIERRE

Tél : 02.35.80.60.75 Fax:

IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 076D1250

SIGNATURE :



IDENTIFICATION DU VÉHICULE

N° Immatriculation	Date d'immatriculation	Date de 1ere
GQ-751-YM	24/07/2026	30/08/2023

Genre	Marque	Type
VP	RENAULT	M10RENVPF48Z002

N° dans la série du type	Énergie
VF1RJA00270901051	EH

Kilométrage inscrit au compteur	Désignation commerciale du véhicule
148976	CLIO E-TECH HYBRID

(*) Indications reprises sur le certificat d'immatriculation du véhicule

TITULAIRE DU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Nom, Prénom : CAR SOCIETY

Adresse : 41 RUE JACQUEMARS GIELEE
59800 LILLE

Document présenté : Fiche d'identification du véhicule établie par les services de l'Etat en charge de l'immatriculation des véhicules

DÉFAUTS OU ANOMALIES CONSTATÉS

DEFAILLANCE(S) CONSTATEE(S) (NE PERMETTANT PAS LA VALIDATION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE REGLEMENTAIRE)

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences : D,G

5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté : AVD

6.2.10.a.2. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés : risque de blessures, risque de chute : ARD

7.1.5.b.2. AIRBAG : Le système signale une défaillance via l'interface électronique du véhicule

7.1.5.c.2. AIRBAG : Coussin gonflable manifestement inopérant

AUTRE(S) DEFAILLANCE(S) CONSTATEE(S)

5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger : AVG,ARD,ARG

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé : G,C,AVD

Z.0.0.0.2. OBSERVATIONS : Contrôle des émissions à l'échappement réalisé selon des méthodes spécifiques

MESURES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km):	+5.5 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%):	21 %		6 %	
Force verticales :	811 daN		502 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre) :	289 daN	298 daN	185 daN	182 daN
Déséquilibre (< 20%) :	4 %		2 %	
Forces de freinage (efficacité) :	289 daN	298 daN	185 daN	182 daN

Taux d'efficacité globale (≥ 58%) : 72 %

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥ 18%) : 27 %

Émissions à l'échappement

CO Ralenti (≤ 0,3%) : 0.17% CO ralenti accéléré (≤ 0,2%) : 0.14% Lambda : 0.988

Feux de croisement (-0,5% à -2,5%): -3.1 % -3.4 %

INFORMATIONS IMPORTANTES AU VERSO

CONTRÔLE VOLONTAIRE